



DÉCISION N°43/2026

OBJET : CONCLUSION D'UN CONTRAT ENTRE LA VILLE DE CHATEAUNEUF-SUR-LOIRE ET LE CLUB LIGERIEEN DES AMIS DE L'ÂNE ET DU MULET POUR UNE PRESTATION LORS DE LA FETE DES RHODODENDRONS

Madame le Maire de la Commune de Châteauneuf-sur-Loire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2122-22 et L.2122-23, et sa partie réglementaire,

Vu la délibération du Conseil Municipal n° DEL-19-2026 en date du 21 mars 2026 portant délégation de pouvoirs donnés par le Conseil Municipal à Madame le Maire,

Considérant qu'en application du quatrième de cette délibération, Madame le Maire est autorisée à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres d'un montant inférieur à 221 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et de 500 000 € HT pour les marchés de travaux, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Vu la proposition de contrat n°2026-CE001 du 15/04/2026 du Club Ligérien des Amis de l'Âne et du Mulet (CLAAM), pour l'organisation de promenades lors de la Fête des Rhododendrons les 23 et 24 mai 2026,

Vu les crédits inscrits au budget principal de l'exercice en cours.

DECIDE

Article 1 : de conclure avec le CLAAM, dont le siège social est au lieu-dit le Colombier, Route de Vitry - 45110 Châteauneuf-sur-Loire représenté par Monsieur Joël LASSOURIS en qualité de président, un contrat d'engagement pour assurer les promenades avec des ânes et calèches lors de la Fête des Rhododendrons les 23 et 24 mai 2026 de 10h à 18h.

Article 2 : Le montant de la prestation est fixé à 300 €. L'association n'est pas assujettie à la TVA.

Article 3 : de signer tous les documents se rapportant à ce contrat ainsi que les éventuelles modifications en cours d'exécution.

Pour copie conforme.
Fait à Châteauneuf-sur-Loire,
Le 23 avril deux mille vingt-six
Le Maire,
Florence GALZIN

Le Maire certifie, sous sa responsabilité,
Le caractère exécutoire du présent acte.

Le Maire,
Florence GALZIN

Signé par :
Florence GALZIN
Date : 28/04/2026
Qualité : Maire